

## Communiqué de presse

### BPCE et l'INS HEA s'engagent en faveur des étudiants handicapés

Paris, le 7 juillet 2010

**Jean-Luc Vergne, directeur général Ressources Humaines du Groupe BPCE et Bernadette Céleste, directrice de l'INS HEA (Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés) ont signé un accord de partenariat pour faciliter l'accès aux savoirs et l'insertion professionnelle des étudiants en situation de handicap.**

Les actions envisagées par cette convention d'une durée de deux ans s'articulent autour de deux axes principaux. Le premier concerne la formation du personnel d'accueil des cellules « Handicap » dans l'enseignement supérieur<sup>1</sup>. Un kit de formation, financé par BPCE, sera conçu à cet effet par l'INS HEA, en concertation avec les universités et les grandes écoles. Dès la rentrée 2011, une formation « pilote » sera conduite auprès d'une centaine de personnes afin d'expérimenter le dispositif.

Le deuxième axe de collaboration porte sur la création de passerelles vers l'emploi, au bénéfice des étudiants en situation de handicap. BPCE s'engage ainsi à proposer, dans la mesure de ses disponibilités, des offres de stages et d'emplois d'été aux cellules Handicap des écoles et universités liées à l'INS HEA. Des partenariats locaux pourront également être mis en place en relation avec les référents Handicap des entreprises du groupe, en vue de favoriser l'accès à l'emploi des étudiants.

« *Le partenariat conclu avec l'INS HEA illustre la démarche engagée et responsable d'un acteur important de la vie économique en faveur de l'égalité des chances et du respect des différences* », a déclaré Jean-Luc Vergne. *Il s'inscrit pleinement dans le cadre de la politique Handicap conduite par notre groupe, à travers notamment ses deux principaux réseaux Caisse d'Épargne et Banque Populaire, pour encourager le recrutement et le maintien dans l'emploi des personnes handicapées* ».

Pour Bernadette Céleste, « *le Groupe BPCE est notre partenaire exclusif dans la mise en œuvre de ce projet novateur qui répond à un véritable enjeu de société. L'accès aux études constitue l'une des clés qui ouvrent sur l'emploi et donc sur une véritable insertion sociale pour les jeunes handicapés.* »

#### **A propos de l'INS HEA :**

*Placé sous la double tutelle du ministère de l'Éducation nationale, et du ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche, l'INS HEA a pour vocation de favoriser l'accessibilité à la scolarité et à l'enseignement des enfants, adolescents et adultes qui présentent des besoins éducatifs particuliers. Fort de son expertise historique dans les adaptations scolaires, l'institut élargit aujourd'hui sa réflexion aux questions que posent l'enseignement supérieur et l'accès à l'emploi*

#### **A propos de BPCE :**

*Le Groupe BPCE, deuxième groupe bancaire en France, s'appuie sur deux réseaux de banque commerciale autonomes et complémentaires : celui des 20 Banques Populaires et celui des 17 Caisses d'Épargne. Dans le domaine du financement de l'immobilier, il s'appuie également sur le Crédit Foncier de France. Il est un acteur majeur de la banque de financement, de la gestion d'actifs et des services financiers avec Natixis. Le Groupe BPCE compte plus de 37 millions de clients et bénéficie d'une large présence en France avec 8 200 agences, 127 000 collaborateurs et plus de 7 millions de sociétaires.*

#### **Contacts presse BPCE**

Sonia Dilouya : 33(0) 1 58 40 58 57  
[presse@bpce.fr](mailto:presse@bpce.fr)  
[www.bpce.fr](http://www.bpce.fr)

#### **Contact Presse INS HEA**

Yannick de Bouillane : 33 (0) 1 41 44 38 48  
[com@inshea.fr](mailto:com@inshea.fr)  
[www.inshea.fr](http://www.inshea.fr)

<sup>1</sup> La mise en place de cellules Handicap dans tous les établissements de l'enseignement supérieur, a été instaurée par la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.